



BARTEK INGREDIENTS INC.
421 SEAMAN STREET
STONEY CREEK; ONTARIO; L8E 3J4
CANADA

PRODUIT: ACIDE FUMARIQUE**SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT BARTEK INGREDIENTS INC.
421 SEAMAN STREET
STONEY CREEK
ONTARIO
CANADA, L8E 3J4
905-662-3292
REDIGÉ PAR AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES – (COURRIEL: Jadwiga.Dera@bartek.ca)
DATE DE PRÉPARATION 12 NOVEMBRE, 2010
NOM CHIMIQUE ACIDE FUMARIQUE
NOM ET SYNONYMES CHIMIQUES 2-BUTÉNOÏQUE ACIDE
FORMULE CHIMIQUE C₄H₄O₄.
USAGE DE PRODUIT ACIDULANT ALIMENTAIRE.
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE... 1-905-662-8830 (CANADA)

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

MOT DE SIGNAL AVERTISSEMENT
RAPPORT DE RISQUE H319: PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX
RAPPORT DE PRECAUTION..... P264, SE LAYER LES MAINS SOIGNEUSEMENT APRES MANIPULATION. P280, PORTER DES GANTS DE PROTECTION/DES VETEMENTS DE PROTECTION/UN EQUIPEMENT DE PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE. P305, P351, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER AVEC PRECAUTION A L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. P338, ENLEVER LES LENTILLES DE CONTACT SI LA VICTIME EN PORTE ET SI ELLES PEUVENT ETRE FACILEMENT ENLEVEES. CONTINUER A RINCER. P337, P313: SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE: CONSULTER UN MEDECIN.
CLASSIFICATION T - TOXIQUE (IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU).
R-PHASE (S) R36 - IRRITATION POUR LES YEUX.
S-PHASE (S) S26 - EN CAS de CONTACT AVEC LES YEUX, RINCEZ IMMEDIATEMENT EN ABONDANCE AVEC DE L'EAU ET DEMANDEZ L'AVIS MEDICAL.
INFORMATION SUR LE RISQUE..... AVERTISSEMENT. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. LA DISPERSION POSSIBLE DE POUSSIERE PEUT CAUSE UNE EXPLOSION DE POUSSIERE; LA SUBSTANCE EST GENERALEMENT IDENTIFIEE EN TANT QUE NON DANGEREUX.
ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETTE..... PICTOGRAM



D'AUTRES RISQUES P.D.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM: %	PAR POIDS	C.A.S.#	EINECS #	MOT DE SIGNAL:	RAPPORTS DE PRÉCAUTION:
ACIDE FUMARIQUE >99.5 (SYMBOLE DE RISQUE: XI)		110-17-8	203-743-0	H319 AVERTISSEMENT	P264, P280, P305, P351, P338, P337, P313

SECTION 04: PREMIERS SECOURS

INHALATION..... SORTIR LA PERSONNE DE LA ZONE CONTAMINÉE ET L'AMENER À L'AIR FRAIS.
CONTACT AVEC LES YEUX..... RINCER LES YEUX À L'EAU PROPRE PENDANT 15 MINUTES, EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES À L'OCCASION.
CONTACT AVEC LA PEAU LAYER LES PARTIES TOUCHÉES DU CORPS AVEC UNE GRANDE QUANTITÉ D'EAU; SI L'IRRITATION PERSISTE, CONSULTER UN MÉDECIN.
INGESTION..... OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

PRODUCT: ACIDE FUMARIQUE

EFFETS D'ACCUTE.....	DANGEREUX EN CAS DE CONTACTS AVEC LES YEUX (IRRITANT), DE L'INHALATION (IRRITANT DE POUMON). LÉGÈREMENT DANGEREUX EN CAS DE CONTACT DE PEAU (IRRITANT, SENSIBILISATEUR), OU D'INGESTION. LA QUANTITÉ DE DOMMAGES DE TISSU DÉPEND DE LA LONGUEUR DU CONTACT. LE CONTACTS VISUEL PEUT AVOIR COMME CONSÉQUENCE DES DOMMAGES CORNÉENS. LE CONTACTS DE PEAU PEUT PRODUIRE L'INFLAMMATION ET LE BOURSOUFLAGE. LA SUREXPOSITION GRAVE PEUT PRODUIRE DES DOMMAGES DE POUMON, LE CALAGE, ET L'INCONSCIENCE.
EFFETS RETARDÉS	LÉGÈREMENT DANGEREUX EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE RÉPÉTÉE DE CONTACT DE PEAU (SENSIBILISATEUR) À UN DE BAS NIVEAU DE LA POUSSIÈRE DE PRODUIT PEUT PRODUIRE L'OEIL IRRITATION, LA DESTRUCTION LOCALE DE PEAU, OU LE DERMATITES. L'INHALATION RÉPÉTÉE DE LA POUSSIÈRE DE PRODUIT PEUT PRODUIRE DES DIVERS NIVEAUX DE DOMMAGES RESPIRATOIRES D'IRRITATION OU DE POUMON.
TRAITEMENT SPÉCIAL	P.D.

SECTION 05: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS.....	EAU, ANHYDRIDE CARBONIQUE, PRODUITS CHIMIQUES SECS.
MOYENS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS	P.D.
PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.....	LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER UN ÉQUIPEMENT PROTECTEUR ET DES APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES.
RISQUE D'EXPLOSION.....	CE PRODUIT PEUT FORMER DES MÉLANGES DE POUSSIÈRE VOLATILES LORSQUE FINEMENT DIVISÉ. PRÉVENIR LA FORMATION DE POUSSIÈRE PAR UNE AÉRATION ADÉQUATE.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	VAPEURS TOXIQUES DE MONOXYDE DE CARBONE ET DE DIOXYDE DE CARBONE.

SECTION 06: MESURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES.....	EMPLOYEZ LA PROTECTION APPROPRIÉE (VOIR LA SECTION 8).
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES ...	ÉVITEZ LES ÉCOULEMENTS AUX ÉGOUTS OU AUX VOIES D'EAU.
MÉTHODES POUR NETTOYER	BALAYEZ AVEC UN BALAI OU UN ASPIRATEUR EN CAS DE SOLUTION ACIDE, NEUTRALISER AVEC DU BICARBONATE DE SOUDE. OU DU CARBONATE DE SOUDE MÉLANGER ET RAMASSER RINCER AVEC DE L'EAU CLAIRE. LES CONTENANTS VIDES DEVRAIENT ÊTRE TRANSPORTÉS EN UTILISANT UN TRANSPORTEUR CONFORME AU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEURES ET ENREGISTRÉ POUR LE RECYCLAGE OU ÉVACUATION DES DÉCHETS.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION.....	UTILISER DES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ NORMALES. ÉVITEZ LA FORMATION DE POUSSIÈRE. ÉVITEZ LE CONTACT DIRECT AVEC CE MATÉRIEL. LAVER LES VÊTEMENTS SOUILLÉS AVANT LA RÉUTILISATION. UTILISER UNE BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE.
ENTREPOSAGE	NE PAS ENTREPOSER AVEC DES OXYDANTS, BASES FORTES, AMINES, CARBONATE, MÉTAUX D'ALKALI. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC ET FRAIS. GARDEZ LES RÉCIPIENTS SCÉLLÉS AFIN DE PRÉVENIR LA CONTAMINATION ET LE DÉVERSEMENT
TYPE D'EMPAQUETAGE	SACS EN PAPIER ET SACS EN FIBRE

SECTION 08: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION	ACGIH (2008): P.D.
PROTECTION RESPIRATOIRE	UTILISER UN APPAREIL RESPIRATEUR APPROUVÉ PAR NIOSH/OSHA.
PROTECTION DES YEUX.....	LUNETTES DE SÛRETÉ AVEC LES BOUCLERS LATÉRAUX, LUNETTES CHIMIQUES SI CONTACT PROBABLE.
PROTECTION DES MAINS	LES GANTS PROTECTEURS SONT RECOMMANDÉ.
PROTECTION DE LA PEAU.....	BOTTES PROTECTRICES APPROUVÉES DE TRAVAIL, HABILLEMENT DE TRAVAIL. UNE PROTECTION POUR LA TÊTE ET LES CHEVEUX.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	ÉVITER L'ACCUMULATION DE POUSSIÈRE PAR UNE VENTILATION ADÉQUATE.
MESURES D'HYGIENE	BIEN SE LAVER LES MAINS AVANT DE MANGER OU DE BOIRE.
AUTRE	ZONE DE TRAVAIL MUNIE D'UN BASSIN OCULAIRE.

SECTION 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	SOLIDE.
APPARENCE	BLANC, EN GRANULES OU EN POUDRE CRISTALLINE.
ODEUR	INODORE.
PH	2,24 POUR UNE SOLUTION DE 0,5 % P/V À 25 (C).

PRODUCT: ACIDE FUMARIQUE

POINT D'ÉBULLITION /BOILING RANGE	S.O.
POINT DE FUSION/CONGELATION.....	286 (C).
POINT D'ÉCLAIR.....	S.O.
INFLAMMABILITE.....	NON-FLAMMABLE.
TEMPERATURE D'AUTO INFLAMMATION.....	740 (C).
SENSIBILITE AUX CHOCS.....	NIL
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES.....	POSSIBLE.
PRESSION DE VAPEUR (MM-HG).....	1.7 MM À 165 (C).
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)	S.O.
GRAVITÉ SPECIFIQUE (EAU=1).....	1.635.
SOLUBILITE DANS L'EAU.....	0.61 % P/P À 25 (C).
VISCOCITÉ.....	P.D.
TAUX D'ÉVAPORATION.....	S.O.
COEFFICIENT DE CLOISON (N- OCTANOL/L'EAU).....	S.O.

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

RÉACTIVITÉ.....	STABLE À DES TEMPÉRATURES NORMALES.
STABILITÉ CHIMIQUE.....	STABLE À DES TEMPÉRATURES NORMALES.
STABILITÉ CHIMIQUE RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES.....	P.D.
CONDITIONS À ÉVITER.....	LES TEMPÉRATURES PLUS DE 80 (C) ET HUMIDITÉ
MATÉRIAUX D'INCOMPATIBLE.....	OXYDANTS FORTES, BASES FORTES, METAUX ALCALINS, AMINES ET CARBONATES.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	ACIDE MALÉIQUE, ANHYDRIDE MALÉIQUE, OXYDE DE CARBONE, ET ANHYDRIDE CARBONIQUE.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË.....	IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.A.P.
IRRITATION DE MATÉRIEL.....	IRRITATION DE MATÉRIEL IRRITATION DE PEAU (LAPIN): MODERATE. IRRITATION D'OEIL (LAPIN): GRAVE

SECTION 12: CONSIDÉRATIONS ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITE.....	TOXIQUE POUR LES POISSONS CL = 295 MG/L.
BIODEGRADATION.....	PARTIE DU CYCLE DE KREBS.
D.B.O. (DEMANDE BIOCHIMIQUE D'OXYGENE).....	SOLUTION À 0,1 % 840 MG/L; SOLUTION À 0,5 % 2520 MG/L; SOLUTION À 0,8 % 3300 MG/L.
D.C.O. (DEMANDE CHIMIQUE D'OXYGENE).....	P.D.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE.....	P.D.
MOBILITÉ DANS LE SOL.....	P.D.
RÉSULTATS DE & DE PBT; ÉVALUATION de vPvB.....	P.D.
D'AUTRES EFFETS NUISIBLES.....	P.D.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉVACUATION DES DÉCHETS.....	ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.
-----------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO DE L'ONU.....	S.O.
NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION.....	S.O.
CLASSIFICATION.....	PAS RÉGLEMENTÉ.
GROUPE D'EMBALLAGE.....	S.O.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT.....	S.O.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR L'UTILISATEUR.....	P.D.
TRANSPORT EN VRAC.....	P.D.
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DU & MARPOL73/78; CODE D'IBC.....	P.D.

PRODUCT: ACIDE FUMARIQUE**SECTION 15: L'INFORMATION DE NORMALISATION**

EINECS	203-743-0
MOT DE SIGNAL	AVERTISSEMENT
RAPPORT DE RISQUE	H319: PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX
RAPPORT DE PRECAUTION.....	P264, SE LAVER LES MAINS SOIGNEUSEMENT APRES MANIPULATION. P280, PORTER DES GANTS DE PROTECTION/DES VETEMENTS DE PROTECTION/UN EQUIPEMENT DE PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE. P305, P351, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER AVEC PRECAUTION A L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. P338, ENLEVER LES LENTILLES DE CONTACT SI LA VICTIME EN PORTE ET SI ELLES PEUVENT ETRE FACILEMENT ENLEVEES. CONTINUER À RINCER. P337, P313: SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE: CONSULTER UN MÉDECIN.
RÈGLEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	ÉNUMÉRÉ DANS L'EC: 297. NOMENCLATURE DE BRUXELLES: 2917.19. LA "FOOD AND DRUG ADMINISTRATION": 21 CFR 172.350.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES	BARTEK INGREDIENTS INC. NE PEUT PRÉVOIR TOUTES LES CONDITIONS SOUS LESQUELLES L'INFORMATION PRÉSENTE ET SON PRODUIT, OU LES PRODUITS DES AUTRES FABRICANTS EN COMBINAISON AVEC SON PRODUIT, PEUVENT ÊTRE UTILISÉS. IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE LA MANUTENTION, L'ENTREPOSAGE ET L'ÉLIMINATION DU PRODUIT SE FONT DANS DES CONDITIONS SÉCURITAIRES ET D'EN ASSURER LA RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTE, AUX BLESSURES, AUX DOMMAGES OU AUX DÉPENSES ATTRIBUABLES À UN USAGE INAPPROPRIÉ. LA PRÉSENTE INFORMATION EST PUBLIÉE DE BONNE FOI, MAIS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE.
--------------------------------------	---

S.O. = SANS OBJET
P.D. = PAS DISPONIBLE